

LE LAPIN DE LA PORTIÈRE.

Jules MOINAUX (1815-1895)

1881

Texte établi par Paul FIÈVRE, novembre 2021

Publié par Ernest et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr, Août 2022.
Pour une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement. Contactez
l'auteur pour une utilisation commerciale des oeuvres sous droits.

LE LAPIN DE LA PORTIÈRE.

par JULES MOINEAUX, rédacteur de la Gazette des
Tribunaux.

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue
SOUFFLOT, 20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

1881. Tous droits réservés.

PERSONNAGES.

LE NARRATEUR.

LE PRÉSIDENT.

LA FEMME BURON, prévenue.

MADAME LOCHEROT, portière.

Nota : Extrait de MOINAUX, Jules, "Les tribunaux comiques", Paris, Chevalier-Marescq éditeur, 1881. pp 227-231

LE LAPIN DE LA PORTIÈRE.

LE NARRATEUR.

Charles Colmance (1805-1870) est un chansonnier prolifique de chansons dont certaines sont très longues.

Exactement comme dans la chanson de Colmance... seulement, c'est le contraire, la femme Locherot, concierge, n'entendait pas manger...

... Un lapin succulent
Avec la pau
Avec la pau
Avec la pauvre enfant.

Elle espérait bien le manger seule, et quant à la peau, elle l'avait mise sécher à un clou dans l'allée de sa maison.

Or, la pauvre enfant, nommée femme Buron, a pris non seulement le lapin, mais encore la peau. La concierge, furieuse, lui a arraché la chair, enlevé la peau, et par-dessus le marché voilà notre voleuse en police correctionnelle.

Madame Locherot vient faire connaître au tribunal comme les choses se sont passées :

MADAME LOCHEROT.

Messieurs, dit-elle, voyez tout de même comme quoi la Providence est une chose vraiment extraordinaire. J'étais sortie, sur les dix heures du soir, de ma loge, pour aller faire une petite course ; je rentre juste au moment où madame sortait de la maison ce qui est déjà le premier doigt de la Providence. Je me dis : « Tiens, d'où vient-elle donc celle-là ?... ». Je la regarde, le gaz donnait juste sur elle ; à la réverbération du gaz, qu'est-ce que je vois ? Une peau de lapin qui sortait de la poche de madame : second doigt de la Providence.

Je lui dis : « Madame, ayant dépouillé un lapin tantôt, pour ma substance individuelle, je voudrais bien savoir si c'en est la peau, vu que ce qui vous sort là, ça n'est pas de naissance. »

Elle me répond : « Madame, du moment qu'elle est à vous, voici votre peau, n'en parlons plus; je suis au-dessus d'une peau de lapin. » Là-dessus, Madame me la rend et s'en va.

Ayant mis la chair du lapin, dans une boîte qui me sert de garde-manger, et des fois de boîte à souliers, je m'y précipite et je ne trouve plus le lapin. Comme il n'avait pas pu s'en aller tout seul sans sa peau, je me dis : C'est ma voleuse de peau qui a la chair avec. Je sors tout de suite, je m'informe, et quelqu'un me dit qu'il venait de voir entrer madame au n° 16 de la rue Pavée. J'y cours, je trouve Madame, assise au pied de la loge. Je lui réclame mon lapin, elle me dit qu'elle ne l'avait pas vu. Je la fais lever, et je trouve quoi... sous son océan ? Mon lapin enveloppé dans un linge ! Troisième doigt de la Providence.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Eh bien, femme Buron, qu'avez-vous à dire ?

LA PRÉVENUE.

Vous savez... on trouve une peau de lapin... alors...

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Pourquoi étiez-vous entrée dans la maison de la femme Locherot ?... Dans le but de voler, évidemment ?

LA PRÉVENUE.

Monsieur, je vous assure bien que ça n'était pas pour ça, Buron n'est plutôt pas mon nom.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Alors, pourquoi y étiez-vous entrée ?

LA PRÉVENUE.

C'est des choses... toujours gênantes à dire pour une dame... C'est donc, étant dans l'allée, qu'apercevant quelque chose le long du mur, je regarde et je me dis tout de suite « Tiens! c'est une peau de lapin. »

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Oui, et vous l'avez prise ?

LA PRÉVENUE.

Madame peut dire que sitôt qu'elle me l'a réclamée, je lui ai dit : « Madame, je suis au-dessus d'une peau de lapin, » et je la lui ai rendue.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Et la chair du lapin ?

LA PRÉVENUE.

Mon Dieu, voilà : ayant la peau, je regarde ; je vois une boîte, où il y avait quelque chose ; je me dis tout de suite : « Tiens! c'est le lapin dont v'là la peau... »

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Vous ne l'avez pas rendu, le lapin. Vous vous sauvez avec, vous allez au n° 16 de la rue Pavée, vous dites, à la concierge que vous êtes blessée à la jambe, et vous lui demandez, un linge pour vous panser ; elle vous donne un linge ; au lieu d'envelopper votre jambe avec, vous en enveloppez le lapin.

LA PRÉVENUE.

Monsieur, c'est un fait historique que je me suis brûlée à la jambe, et que le linge était pour ça.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Mais le lapin était dedans ; qu'est-ce que c'est que ces bottines d'homme que vous aviez à la main ?

LA PRÉVENUE.

Je les avais achetées le tantôt pour moi.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Des bottines d'homme ?

LA PRÉVENUE.

Précisément, comme brûlée à la jambe, qu'il me les faut larges.

Le tribunal, après ces excellentes explications, ne pouvait guère faire moins que de condamner la prévenue, comme il l'a fait, à trois mois de prison.

FIN

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue SOUFFLOT,
20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].